



Mise en signature préfecture

Par Mexes225

Bonjour.

J'ai déposé un dossier de regroupement familial.

Et mon dossier es en préfecture actuellement

J'ai envoyer un mail pour savoir l'avancement de mon dossier .

Et kelke jour après la préfecture me répond en.me dissant: Votre demande es partie à la signature du préfet.

Je voudrai savoir si la décision a été prise .

Combien de temp pour recevoir la décision.

Merci a vous